

IP/N/1/LTU/6 IP/N/1/LTU/I/2

27 octobre 2022

Original: anglais

(22-8085) Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce

NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC

LITUANIE: LOI SUR LES TAXES PERÇUES POUR L'ENREGISTREMENT D'OBJETS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Membre présentant la notification	LITUANIE
Précisions sur le texte juridique notifié	

Intitulé	Loi sur les taxes perçues pour l'enregistrement d'objets de propriété industrielle
Objet	Propriété industrielle (général)
Nature de la notification	 ☑ Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle ☐ Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2022/IP/LTU/22 6998 00 e.pdf
Situation de la notification	Première notification Modification ou révision du texte juridique notifié Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/LTU/1/Add.1

Brève description du texte juridique notifié

La présente loi prévoit le paiement des taxes perçues pour l'enregistrement d'objets de propriété industrielle, à savoir les brevets pour les inventions, dessins et modèles, topographies de produits semi-conducteurs et marques de fabrique ou de commerce et pour la délivrance des documents y relatifs, ainsi que pour la prolongation de la durée de validité d'un brevet d'invention, d'un dessin ou modèle et d'une marque de fabrique ou de commerce.

Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	25 avril 2020; version consolidée à compter du 25 avril 2020
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	16 septembre 2022
Autres renseignements	https://vpb.lrv.lt/uploads/vpb/documents/files/LAW%20ON%20FEES%20F OR%20THE%20REGISTRATION%20OF%20INDUSTRIAL%20PROPERTY%20 OBJECTS.pdf
Organisme ou autorité responsable	The State Patent Bureau of the Republic of Lithuania Kalvariju str. 3, LT-09310 Vilnius Lituanie Adresse électronique: info@vpb.gov.lt

^{*} Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révise.